



## **Avis de Sollicitation de MANIFESTATION d'INTERET pour le recrutement d'un Consultant éditeur pour la réalisation et la publication des Actes des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> semaines scientifiques agricoles du CORAF/WECARD**

**AMI N°001/2011/CORAF/WECARD/ du 28 Février 2011**

- Plan Stratégique du CORAF/WECARD 2007-2016
  - Recrutement d'une agence ou consultant spécialisés dans l'édition de documents scientifiques et techniques
- 

1. Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD) dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique et opérationnel, organise tous les deux ans une semaine scientifique en marge de son Assemblée Générale.

Le CORAF/WECARD a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'une agence spécialisée dans l'édition de documents scientifiques et techniques.

Les objectifs de la mission concernent :

- La soumission d'un projet de planning de réalisation et de livraison des 2 (deux) versions de l'Acte ;
- La soumission d'un projet de méthode de correction et de contrôle des articles, de la mise en pages, des diazos ou ozalids (photocopies en noir et en couleur épreuve imprimerie conforme mise en pages remis par l'Editeur comportant différentes étapes de correction et de contrôle ;
- La correction des articles rédigés, sur la base des étapes de la méthode professionnelle de correction et de contrôle retenues ;
- La soumission les articles corrigés pour adoption par l'autorité compétente au CORAF/WECARD.

Le Consultant ou l'agence devra aussi assurer la mise en page en proposant un projet de feuille de style pour la réalisation de la maquette et de la mise en pages pour adoption par l'autorité compétente au CORAF/WECARD ; déposer un projet de maquette originale, attrayante et dynamique, fait à partir de la feuille de style

retenue, pour adoption par l'autorité compétente au CORAF/WECARD et enfin réaliser et corriger la mise en pages, à partir de la feuille de style retenue.

2. Le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD invite les cabinets ou consultants spécialisés dans l'édition de documents scientifiques et techniques.

3. Les cabinets ou consultants intéressés par cet avis doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, CV, expérience dans le domaine similaire, expérience dans des conditions semblables, etc.)

4. Le cabinet devra présenter au moins le profil suivant :

- Avoir une expérience avérée dans l'édition de documents à caractère scientifique et ou technique ;
- Apporter la preuve de réalisation de missions similaires ou connexes (brochures, références réalisées ou tout autre support pouvant justifier la qualification du consultant dans le domaine) ;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois ans dans le domaine ;
- Disposer d'un personnel qualifié composé :
  - d'un monteur ayant au moins trois ans d'expérience et spécialisé en audio- visuel ;
  - d'un infographe, ayant au moins deux (2) ans d'expérience, spécialisé en audio-visuel ;
  - d'un technicien en son, spécialisé en audio-visuel et ayant deux ans d'expérience ;
  - d'un réalisateur ayant deux ans d'expérience minimum.

Le Cabinet ou consultant sera sélectionné selon le mode de « Sélection de Qualification des Consultants » conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées par la Banque en mai 2004, révisées en octobre 2006 et mai 2010 [www.worldbank.org/wbsite/externa/projects/procurement](http://www.worldbank.org/wbsite/externa/projects/procurement)

5. Les cabinets intéressés remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information du lundi au vendredi, de 8H30 à 17 H00, à l'adresse ci-après

**Secrétariat du CORAF/WECARD**

**07, Avenue Bourguiba**

**BP 48 Dakar Sénégal Tél: (221) 33 869 96 18 ; Fax : (221) 33 869 96 31**

Email : [secoraf@coraf.org](mailto:secoraf@coraf.org) avec copie à **Dr Anatole KONE**

[anatole.kone@coraf.org](mailto:anatole.kone@coraf.org) et Modou Bousso DIOP [bouso.diop@coraf.org](mailto:bouso.diop@coraf.org)

6. Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous pli fermé et contenues dans deux enveloppes séparées (offre technique et offre financière) au niveau du secrétariat exécutif du CORAF/WECARD au plus tard le **15 mars 2011** à 18 heures précises.

**Le Directeur Exécutif  
CORAF/WECARD**